

FOSCAO-CI

THEMATIQUES:

DROIT A SANTE

DROIT A LA PROPRIETE FONCIERE

DROIT A L'ENVIRONNEMENT – ET MINE

Progrès réalisés

- Une augmentation de 26,09% des Establishments Sanitaires de Premiers Contacts (ESPC), passant de 2 705 à 3 411 structures.
- 131 hôpitaux secondaires disponibles, dont 112 Hôpitaux Généraux et 19 Centres Hospitaliers Régionaux.
- Augmentation du budget de la santé de 5,62%, de 587,7 milliards FCFA en 2020 à 620,7 milliards FCFA. en 2024.
- Augmentation du ratio national de médecins, soit 1,40 médecin pour 10 000 habitants.

Défis

- Eloignement des centres de santé des populations
- Insuffisance de bloc opératoire
- Insuffisance du budget de la santé en Côte d'Ivoire soit de 5% du budget national
- Insuffisance de laboratoire d'analyse biomédicale
- difficulté d'accès à l'assurance Couverture Maladie Universelle (CMU).

Recommandations

- ❖ Augmenter le budget alloué à l'amélioration du système de santé, de 15% par année, pour construire et équiper les centres de santé, les rendant ainsi plus proche des populations et plus opérationnelles
- ❖ Doter les centres de santé de blocs opératoires équipés et fonctionnels ainsi que de laboratoires biomédicales
- ❖ Rendre l'assurance Couverture Maladie Universelle beaucoup plus efficace par une réelle prise en charge des assurés dans tous les hôpitaux publics de Côte d'Ivoire.

II- DROIT À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE -(ODD 1 & ODD 15)

PROGRÈS RÉALISÉS

- Adoption de la loi n°2019-868 du 14 Octobre 2019 modifiant la loi n°98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural .
- Mise en place et formation 3900 Comités Villageois de Gestion Foncière Rurale.
- Délimitation de 386 villages et délivrance de 7 523 certificats fonciers dont 849 femmes bénéficiaires, soit 11%..

DEFIS

- Nombre limité de géomètres experts agréés (32)
- Coût élevé de la demande du certificat foncier
- Non disponibilité de la liasse foncière au niveau des villages et départements
- Insuffisance de vulgarization de la loi foncière rurale

Recommandations

- ❖ Réviser l'article premier de l'arrêté n°34 du 04 Juillet 2002 qui concède l'exclusivité de la délimitation des terres du domaine foncier rural aux géomètres Experts Agréés
- ❖ Intensifier la vulgarisation la loi n°2019-868 du 14 Octobre 2019 de modifiant la loi n°98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural avec un accent sur le droit de propriété des femmes.
- ❖ Installer et former les Comités Villageois de Gestion Foncière Rurale en vue de faire connaître aux populations les lois relatives au domaine foncier rural.
- ❖ Mettre à la disposition des directions régionales et départementales les documents de demande de certificat foncier (la liasse foncière) pour faciliter les demandes de certificat foncier.

III- Droit à l'environnement - exploitation minière ODD 3

PROGRÈS RÉALISÉS

- Modification en 2019 du code minier de 2014.
- En 2022 production de 48 Tonnes d'or (4e en Afrique de l'Ouest);
- En 2023, publication des conventions minières associées aux permis d'exploitation de même que le contenu des titres octroyés.
- Création du Groupement Spécial de Répression de l'Orpillage Illégal en 2021.

DÉFIS

- La méconnaissance du code minier ainsi que les procédures de demandes des permis d'exploitations.
- Pollution de l'environnement par les exploitants miniers
- Expropriation des communautés des terres sans une juste indemnisation
- Travail des enfants de moins 18 ans répandu dans les mines artisanales.

- ❖ Vulgariser au sein des populations le code minier, les conventions minières, les autres textes y afférents, et des risques environnementaux induits par l'exploitation minière
- ❖ Mettre en place un fonds de réhabilitation de l'environnement des sites détruits par orpaillage à travers des prélèvements sur les productions artisanales
- ❖ Faciliter la délivrance des permis d'exploitation aux artisans miniers et les encadrer pour le respect des normes d'exploitation.
- ❖ Réduire le rôle des Préfets par la révision de la Composition des Comités de Développement Local Minier

Conclusions

D'autres thématiques émergentes qui n'ont pas été présentés méritent une attention:

- ❖ Le droit à la sécurité avec un accent sur l'extrémisme violent et le terrorisme.

Merci